

[Se désinscrire](#)[Consulter la version en ligne](#)

Lettre d'infos CMF

n°73 - octobre 2017

ACTUS

MC et MEN : L'EAC « une priorité pour le prochain budget des deux ministères » (Conseil des ministres)



La pratique artistique, notamment dans le domaine de la musique et du théâtre, et le livre et la lecture, telles sont les deux **priorités en matière d'éducation artistique et culturelle** énoncées dans une communication présentée par la ministre de la Culture et le ministre de l'Éducation nationale en Conseil des ministres le 14/09/2017. Le financement de la politique en faveur de l'EAC et les nouvelles actions qui seront menées en partenariat avec l'institution scolaire et les partenaires culturels constitueront « une des priorités pour le prochain budget des deux ministères ».

« Pour changer la donne, le chant, la pratique orchestrale et le théâtre vont faire l'objet d'un développement volontariste. Dans la suite de la "rentrée en musique", une chorale sera mise en place dans chaque établissement scolaire et les partenariats entre établissements scolaires, conservatoires et associations de pratiques orchestrales seront développés », annoncent les deux ministres. Les résidences d'artistes seront développées, comme les dispositifs de découverte des lieux culturels et des œuvres in situ. « La mobilisation des établissements publics culturels nationaux sera systématisée dans les zones d'éducation prioritaire ».

L'offre artistique et culturelle devra irriguer « tous les temps et lieux de vie des enfants et des jeunes », notamment à travers l'utilisation du numérique, la formation, les actions en dehors de l'école, la valorisation des bonnes pratiques. L'identification des offres culturelles proposées par les institutions et les associations, la mise en relation des enseignants et des acteurs culturels et l'accompagnement de ces derniers dans la mise en œuvre de leurs projets seront « améliorées ». Le référencement des ressources numériques pédagogiques des établissements culturels sera renforcé par le MC et la généralisation de kits ou mallettes pédagogiques sera soutenue. Des actions communes, « en formation initiale comme en formation continue », seront développées pour former « tous les personnels encadrant les enfants et les jeunes, en s'appuyant en particulier sur les écoles supérieures du professorat et de l'éducation, les centres de formation pour les musiciens intervenants, et les pôles de ressources pour l'éducation artistique et culturelle ».

Les initiatives « dans les autres temps de vie et d'accueil des enfants » seront accompagnées en développant les contrats locaux d'éducation artistique et culturelle. La généralisation de l'éducation artistique et

culturelle inclura les enfants et les jeunes en situation spécifique (handicap, décrochage scolaire, protection judiciaire de la jeunesse...), ainsi que la petite enfance.

Le Haut Conseil à l'éducation artistique et culturelle sera notamment chargé de « recenser et faire rayonner les meilleures pratiques développées dans les territoires », notamment à travers une **politique de labellisation**. Le développement de l'éducation artistique et culturelle sera évalué chaque année.

[Lire le compte rendu du conseil des Ministres](#)

Contrats aidés, les associations renforcent leur mobilisation



Alors que le projet de loi de finances pour 2018 est sur le point d'être examiné par le Parlement et que le Gouvernement a fait une annonce concernant l'aide à l'emploi, Le Mouvement associatif se mobilise pour rendre visible l'impact des décisions inscrites au PLF en matière de contrats aidés sur la vie quotidienne des citoyens, au travers de la campagne #DUTILITÉCITOYENNE.

Dans le cadre de cette campagne de mobilisation #DUTILITÉCITOYENNE et afin d'argumenter toujours plus précisément, vous pouvez continuer à nous répondre en remplissant un questionnaire.

[Répondre au questionnaire](#)

Pour y voir plus clair dans votre recherche de financement



Plusieurs guides peuvent vous aider !

[Quelles sont les fondations susceptibles d'intervenir sur le financement de projets portés par des associations artistiques et culturelles ?](#)

[Les nouvelles relations et modes de coopération entre les pouvoirs publics et les associations.](#)

[Subventions ou marchés publics, quelles contractualisations entre associations et institutions publiques ?](#)

[Mécénat : foire aux questions !](#)

[Guide d'usage de la subvention](#)

Avant première à Paris du film La Mélodie : des places de cinéma à gagner pour les adhérents CMF !

À bientôt cinquante ans, Simon est un violoniste émérite et désabusé. Faute de mieux, il échoue dans un collège parisien pour enseigner le violon aux élèves de la classe de 6ème de Farid. Ses méthodes d'enseignement rigides rendent ses débuts laborieux et ne facilitent pas ses rapports avec des élèves difficiles. Arnold est fasciné par le violon, sa gestuelle et ses sons. Une révélation pour cet enfant à la timidité malade. Peu à peu, au contact du talent brut d'Arnold et de l'énergie

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate](#) ▼

"Dans LA MÉLODIE, j'ai souhaité raconter une histoire en mettant en lumière la mission des dispositifs d'éducation musicale : faire découvrir un instrument à des enfants qui n'ont pas accès à de telles activités. Grâce à une pratique soutenue de l'art musical en groupe, ils apprennent à travailler ensemble et à persévérer pour mener à bien un projet de grande ampleur : monter un orchestre et se produire en public. Une occasion de se dépasser et de se révéler à travers un art. Inspiré de plusieurs dispositifs, ce film prend des libertés avec les réalités concrètes pour mieux défendre cette idée universelle que les actions culturelles auprès des enfants peuvent devenir un véritable vecteur social, enrichir leurs vies et susciter de grandes espérances."

Rachid Hami, réalisateur

Avec Kad Merad, Samir Guesmi, Alfred Renely

Dans le cadre de son partenariat, la CMF offre à ses adhérents 15 invitations pour deux personnes, en présence de l'équipe du film pour l'avant-première officielle le lundi 6 novembre à 20h45 à l'UGC Normandie

116 bis, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris

Les places seront remises aux 15 premières réponses reçues.

[Je souhaite recevoir 2 places](#)

Assises de la Formation Musicale



La CMF sera présente aux **Assises de l'enseignement de la Formation Musicale** les 11 et 12 décembre 2017 à Dunkerque et y présentera ses **orientations en pédagogie musicale** (cursus, programme, évaluations, épreuves, numérique)

Si vous voulez vous y inscrire, il reste encore quelques places.

Quarante ans après la mise en place de la « réforme du solfège », ces Assises se proposent de faire le point sur les changements qu'elle a entraînés, sur les polémiques qu'elle a suscitées et surtout sur les perspectives actuelles de la « pédagogie artistique ».

Ces Assises permettront la confrontation d'expériences concrètes et de réflexions plus générales sur les conditions et les contenus des enseignements musicaux.

[Plus d'infos](#)

Championnat de Brass Band 2018 à Nantes : inscriptions ouvertes jusqu'au 24 novembre 2017

Les oeuvres imposées cette année :

- **Division Honneur** : *Music of the Spheres* de Philip SPARKE (Editions Anglo Music)
- **Division Excellence** : *Fragile Oasis* de Peter MEECHAN (Editions Peter Meechan Music)
- **1ère division** : *Excalibur (Sword of Justice)* de Jan van der ROOST (Editions Vlaamse Brass Band Federatie)
- **2ème division** : *Babylon* de Thibaut BRUNIAUX (Editions Lake Music Publication)
- **3ème division** : *Legend in brass* de James CURNOW (Editions De Haske)

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Plus d'infos](#)[Translate](#) ▼

Adhérents CMF : pensez à vérifier vos coordonnées sous CMF réseau !



Afin d'être toujours tenu informé de nos actualités, n'oubliez pas de mettre à jours vos coordonnées sous CMF !

[Je me connecte](#)


Suivez nous !


Suivez la CMF sur Twitter et Facebook !

Retrouvez et partagez toutes nos infos



[CMF Assurance et CMF Santé](#) | [CMF réseau](#) | [CMF magazine](#) | [CMF médailles](#)

 [Partager la newsletter](#)

 [Envoyer la newsletter](#)

 [Soutenir la CMF](#)



Subscribe	Past Issues		Translate ▼
---------------------------	-----------------------------	--	-----------------------------